

Collection Insee Références

FORMATIONS ET EMPLOI

Édition 2018

DOSSIER DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au mardi 10 avril 2018 à 18h00

Introduction.....	p.5
Vue d'ensemble	p.7
Des poursuites d'études plus fréquentes et une insertion professionnelle toujours difficile pour les moins diplômés	p.9
Les dossiers.....	p.13
La moitié des personnes en emploi ont suivi une formation à but professionnel dans l'année	p.15
Se former tout au long de la vie, quel rôle du parcours professionnel ?	p.19
En vingt ans, des parcours d'insertion dégradés mais des jeunes moins inquiets pour leur avenir professionnel.....	p.23
L'Insee en quelques mots.....	p.27

Introduction

Fruit d'une coopération entre l'Insee et les organismes statistiques travaillant sur le thème de la formation, cette nouvelle édition de *Formations et emploi* présente un ensemble d'indicateurs et d'analyses sur le système éducatif, l'insertion professionnelle des jeunes et la formation tout au long de la vie.

Cette édition 2018 s'ouvre sur une vue d'ensemble qui dresse un panorama global s'appuyant sur les dernières données disponibles, tout en les inscrivant dans une perspective temporelle plus longue. Un éclairage présente les différents concepts et mesures de la formation.

Trois dossiers traitent successivement de l'accès à la formation professionnelle, de la place de la formation selon les parcours professionnels des salariés et de l'évolution sur vingt ans de l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Enfin, **vingt-quatre fiches thématiques** complètent l'ouvrage en présentant les données essentielles, commentées et illustrées, avec un angle de comparaison internationale.

La collection *Insee Références* propose un état des lieux périodique des grandes questions économiques et sociales. Les données et les commentaires se fondent sur les sources et les méthodes d'analyse de la statistique publique.

Dans la même collection

Parus

France, portrait social, édition 2017
Les acteurs économiques et l'environnement, édition 2017
Tableaux de l'économie française, édition 2018

À paraître

Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2018
Emploi, chômage, revenus du travail, édition 2018
L'économie française, édition 2018
Les entreprises en France, édition 2018

Vue d'ensemble

Des poursuites d'études plus fréquentes et une insertion professionnelle toujours difficile pour les moins diplômés

p. 9 de l'ouvrage

79 % : proportion de bacheliers dans une génération, toutes filières confondues, en 2017.

Cette part a augmenté de 14 points entre 2010 et 2017.

6 % : proportion d'apprentis parmi les étudiants de l'enseignement supérieur, soit le double d'il y a dix ans.

19,8 % : taux de chômage en 2016 des jeunes actifs ayant terminé leurs études initiales depuis 1 à 4 ans, contre 8,0 % pour les actifs qui les ont achevées depuis plus de 10 ans.

Les jeunes actifs titulaires au plus du brevet des collèges sont particulièrement touchés : plus d'un sur deux est au chômage.

6 mois : temps mis en moyenne par les jeunes ayant terminé leurs études initiales en 2010 pour obtenir leur premier emploi. Obtenir un premier emploi à durée indéterminée a pris trois fois plus de temps.

14 % de la population âgée de 30 à 69 ans en 2016 a obtenu son plus haut diplôme par le biais de la formation continue.

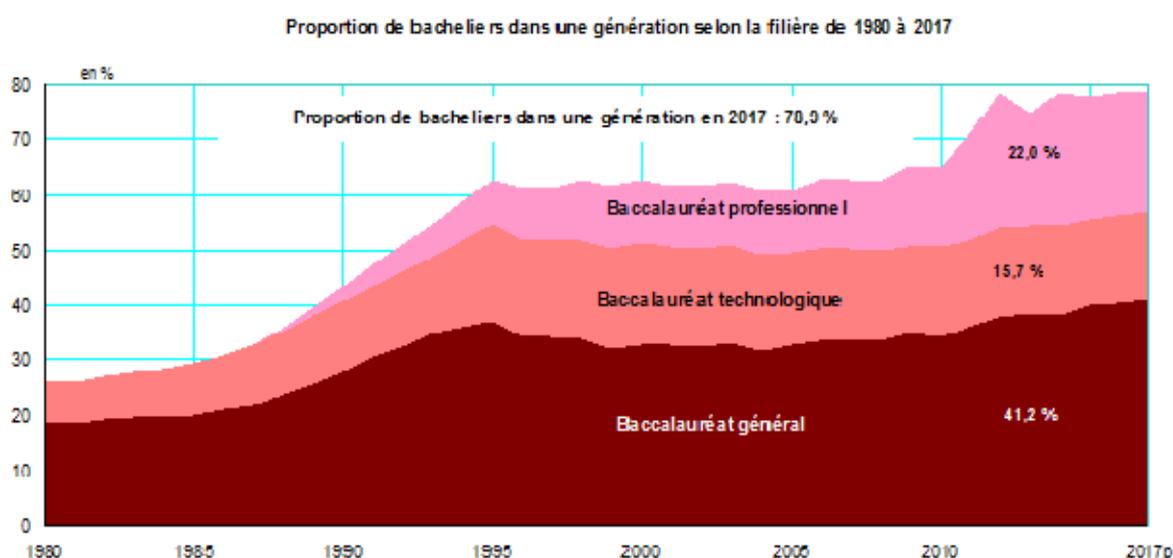
Deux personnes sur cinq de 18 à 64 ans en 2016 et sorties de formation initiale ont suivi dans l'année au moins une formation à but professionnel. Les chômeurs se forment moins que les personnes en emploi, mais leurs formations sont plus longues et plus souvent certifiantes.

La part de bacheliers dans une génération a nettement augmenté depuis 2010

À la session 2017, la proportion de bacheliers, toutes filières confondues, dans une génération atteint 79 % : 41 % dans la voie générale, 16 % dans la voie technologique et 22 % dans la voie professionnelle.

Le baccalauréat professionnel a été profondément rénové. Depuis la rentrée 2008, il ne se prépare plus en deux ans après un brevet d'études professionnelles (BEP), mais en trois ans directement après la troisième, à l'image des baccalauréats généraux et technologiques. Cette rénovation n'a pas entraîné de changement notable des flux d'entrée en voie professionnelle. En revanche, elle s'est traduite par une modification de la structure des sorties de l'enseignement secondaire.

Après avoir peu varié de 1995 à 2010, la part de bacheliers a augmenté de 14 points entre 2010 et 2017, sous l'effet notamment de la réforme de la voie professionnelle. La part des bacheliers professionnels a ainsi progressé de 8 points entre 2010 et 2017. La part des bacheliers généraux a aussi augmenté (+7 points), tandis que celle des bacheliers technologiques s'est quasiment stabilisée.



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France hors Mayotte à partir de 2001.

Note : pour la session 2017, les chiffres ont été établis à partir des résultats provisoires du baccalauréat 2017.

Sources : Depp ; ministère en charge de l'agriculture ; Insee.

Le nombre de diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur s'est accru

Le nombre de diplômes délivrés dans le supérieur s'est également accru. En particulier, dans un contexte de recomposition de l'offre universitaire et avec l'émergence du master, le nombre de diplômés de niveau bac +5 a augmenté de plus de 40 % depuis dix ans.

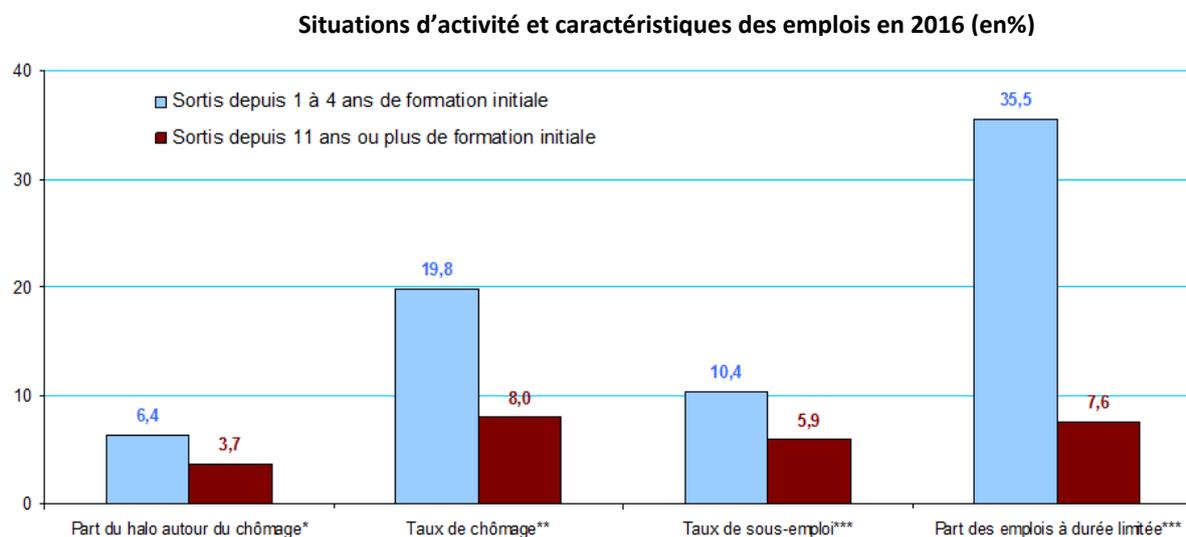
Parmi les jeunes sortis de formation initiale entre 2013 et 2015, 44 % sont diplômés de l'enseignement supérieur, 42 % de l'enseignement secondaire et 13 %, détenant au plus le brevet des collèges, sont peu ou pas diplômés.

Plus d'un tiers des apprentis préparent un diplôme du supérieur

Fin 2015, près de 5 % de l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans sont apprentis. Parmi les 405 000 apprentis, plus d'un tiers préparent un diplôme du supérieur. Les effectifs d'apprentis sont en constante augmentation dans le supérieur. En 2015, ils représentent 6 % des étudiants de l'enseignement supérieur, soit le double d'il y a dix ans. En revanche, dans le second degré professionnel, leur part a légèrement diminué, passant de 29 % en 2008 à 26 % en 2015.

La situation sur le marché du travail est plus difficile pour les jeunes

En 2016, le taux de chômage s'élève à 19,8 % pour les actifs ayant terminé leurs études initiales depuis 1 à 4 ans, contre 8,0 % pour ceux ayant plus de 10 ans d'ancienneté. Les jeunes sortants sont aussi plus nombreux à appartenir au halo autour du chômage. Ainsi, 6,4 % des jeunes ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans sont inactifs mais souhaitent travailler, contre 3,7 % des personnes de moins de 60 ans ayant achevé leurs études depuis 11 ans ou plus.



* : champ restreint aux personnes âgées de 60 ans ou moins.

** : champ restreint aux actifs.

*** : champ restreint aux actifs occupés.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

Les caractéristiques des emplois sont également moins favorables en début de vie active : 10,4 % des jeunes en emploi sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale sont en sous-emploi (principalement en temps partiel mais souhaitant travailler plus d'heures), contre 5,9 % au-delà de 10 ans d'ancienneté sur le marché du travail.

Les débutants sont aussi nettement plus souvent en emploi à durée limitée (CDD, apprentissage ou intérim) : 35,5 % contre 7,6 %. Enfin, leur salaire est moins élevé (salaire net médian de 1 390 euros par mois tous temps de travail confondus contre 1 730 euros). En revanche, la qualification de leurs emplois est proche de celle de leurs aînés : les jeunes récemment sortis des études sont plus diplômés que leurs aînés, mais, à niveau de diplôme donné, la qualification des emplois s'accroît avec l'ancienneté en raison notamment des promotions acquises en cours de carrière.

Les écarts de situation sur le marché du travail selon le niveau de diplôme sont davantage marqués en début de vie active

En 2016, de 1 à 4 ans après la fin des études, le taux de chômage s'élève à 52,4 % pour ceux qui ont au plus le brevet des collèges, contre 11,0 % pour les diplômés du supérieur. Qu'il s'agisse du taux de chômage, du taux de sous-emploi ou de la part des emplois à durée limitée, les écarts selon le niveau de diplôme sont davantage marqués en début de vie active.

Les femmes sont globalement moins souvent au chômage que les hommes, et l'écart est plus important en début de vie active

Quelle que soit leur ancienneté sur le marché du travail, les femmes actives sont moins souvent au chômage que les hommes. L'écart est plus important lorsqu'elles ont récemment terminé leurs études : 18,1 % contre 21,5 % en 2016. De 1 à 4 ans après la fin de leurs études, les jeunes femmes appartiennent également moins souvent au halo autour du chômage. En revanche, une fois en emploi, elles sont davantage que les jeunes hommes en situation de sous-emploi (13,6 % contre 7,1 %) et plus souvent en emplois à durée limitée (37,0 % contre 33,9 %). Bien que plus diplômées, leurs salaires sont globalement moins élevés (salaire net médian de 1 330 euros par mois tous temps de travail confondus contre 1 410 euros).

Les transitions sur le marché du travail sont fréquentes en début de vie active

Les jeunes ayant terminé leurs études initiales en 2010 ont mis en moyenne 6 mois pour obtenir leur premier emploi, et presque trois fois plus de temps pour accéder à un premier emploi à durée indéterminée. Les transitions sur le marché du travail sont fréquentes en début de vie active : parmi les jeunes ayant terminé leurs études en 2010 et au chômage un an après, plus de la moitié occupent un emploi au printemps 2015. Parmi ceux occupant un emploi à durée limitée un an après, un sur deux est passé en emploi à durée indéterminée.

De plus en plus de diplômes délivrés dans le cadre de la formation continue

En 2015, 146 000 diplômes ont été délivrés dans le cadre de la formation continue, soit près de deux fois plus qu'en 2002. En 2016, ce sont au total 14 % des personnes âgées de 30 à 69 ans qui ont décroché leur plus haut diplôme par le biais de la formation continue.

En 2016, deux personnes sur cinq de 18 à 64 ans sorties de formation initiale ont suivi dans l'année au moins une formation à but professionnel. Les chômeurs se forment moins que les personnes en emploi, mais leurs formations sont plus longues et plus souvent certifiantes.

Les dossiers

La moitié des personnes en emploi ont suivi une formation à but professionnel dans l'année

p. 25 de l'ouvrage

En 2016, parmi les personnes âgées de 18 à 64 ans ayant terminé leurs études initiales :

- **39 %** se sont formées dans un but professionnel au cours des 12 derniers mois ;
- **une personne sur deux** en emploi à la date de l'enquête a accédé à une formation à but professionnel au cours des 12 derniers mois ;
- **un chômeur sur cinq** a accédé à une formation.

Un chômeur sur deux aurait souhaité se former ou se former davantage.

15 % des formations professionnelles suivies mènent à une certification.

Quatre actifs sur dix ont déjà entendu parler du compte personnel de formation.

En 2016, en France métropolitaine, 51 % des personnes âgées de 18 à 64 ans et qui ne sont plus en formation initiale ont suivi une ou plusieurs formations dans l'année, tous types de formation confondus (y compris pour leurs loisirs). Si on se limite aux formations qui ne mènent pas à un diplôme ou à un titre reconnu (que l'on appelle formations non formelles) et qui ont été suivies dans un but professionnel, la part des personnes formées sur l'année atteint 39 %.

Les personnes en emploi suivent plus souvent que les chômeurs des formations à but professionnel

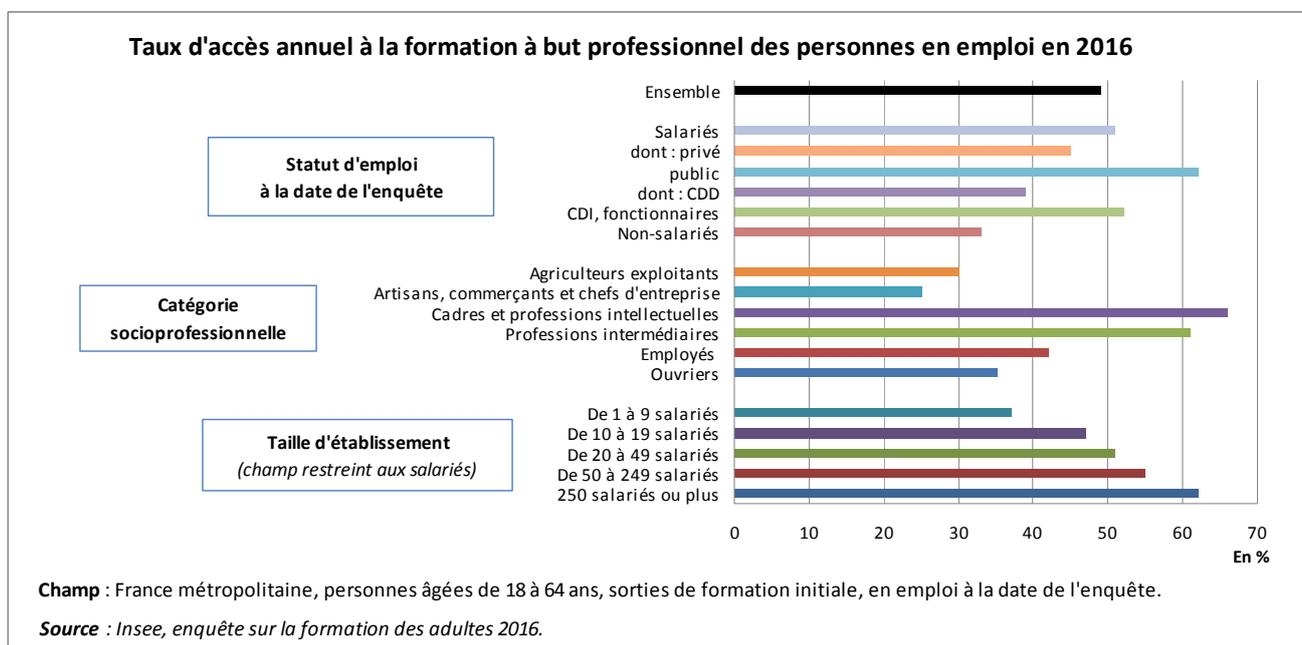
Selon l'enquête sur la formation des adultes de 2016, les personnes en emploi, qui peuvent avoir un besoin d'adaptation à leur environnement ou poste de travail, sont près d'une sur deux à avoir accédé au cours des 12 derniers mois à une formation non formelle à but professionnel (49 %).

Moins d'une personne sur trois (30 %) au chômage à la date de l'enquête était dans ce cas, que la formation ait été suivie alors que la personne était au chômage, en emploi ou inactive. Une autre façon de rendre compte de l'accès à la formation des chômeurs est de rapporter le nombre de personnes qui se sont formées dans l'année et qui étaient au chômage lorsqu'elles ont commencé leur formation, au nombre de personnes qui ont été au moins un mois au chômage au cours des 12 derniers mois : ainsi mesuré, l'accès à la formation des chômeurs est encore moindre (20 %).

Parmi les personnes en emploi, les cadres se forment près de deux fois plus que les ouvriers

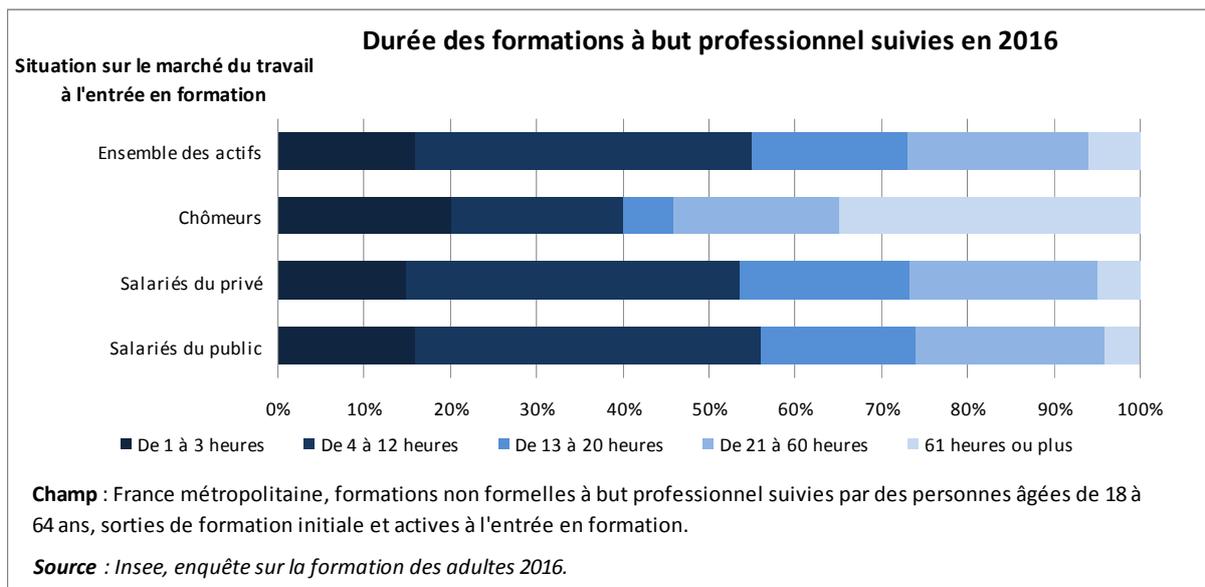
Parmi les personnes en emploi, les cadres sont près de deux fois plus nombreux que les ouvriers à s'être formés pendant l'année (66 % contre 35 %).

Faire partie d'un établissement de grande taille ou travailler dans le secteur public sont aussi des atouts pour accéder à la formation. En revanche qu'ils soient en emploi ou au chômage, les actifs en seconde partie de carrière et les peu ou pas diplômés se forment moins que les autres. Enfin, les femmes et les hommes accèdent quasiment aussi souvent à la formation à but professionnel.



Des formations plus longues et plus souvent certifiantes pour les chômeurs

Les formations suivies par les salariés sont en grande majorité à l'initiative de l'employeur (77 % dans le privé et 68 % dans le public) et très souvent financées intégralement par ce dernier. Les formations imposées par l'employeur représentent 51 % de l'ensemble des formations à but professionnel suivies par les salariés. Cette part est plus élevée pour les ouvriers que pour les cadres (68 % contre 41 %). Les formations suivies par les chômeurs, qui mènent deux fois plus souvent que celles des personnes en emploi à une certification (29 %), sont aussi plus longues : 35 % durent plus de 60 heures, contre 5 % pour les formations suivies par des personnes en emploi. Pour une formation sur quatre, les chômeurs ont participé aux frais liés à cette formation.



Pour deux formations sur cinq suivies par les salariés au cours des 12 derniers mois, les connaissances ou compétences acquises ont déjà été largement utilisées. Pour 14 % d'entre elles, cela n'a pas été du tout le cas.

Un chômeur sur deux aurait souhaité se former ou se former davantage

Parmi les actifs qui ont suivi une formation professionnelle dans l'année, 40 % auraient souhaité se former davantage. Parmi ceux qui n'en ont pas bénéficié, 31 % auraient souhaité se former.

Les personnes souhaitant se former ont globalement les mêmes caractéristiques que celles ayant recours à la formation. Ainsi, comme pour l'accès aux formations, le souhait de formation diminue en seconde partie de carrière. En particulier, parmi les personnes qui n'ont pas bénéficié d'une formation à but professionnel, les actifs âgés de 55 à 64 ans déclarent environ deux fois moins souvent que les 25-34 ans qu'ils auraient souhaité se former (23 % contre 40 %). De même, les plus diplômés ou les plus qualifiés expriment plus souvent un tel souhait.

Sur certaines dimensions, il existe néanmoins des différences. Par exemple, les femmes actives expriment davantage un souhait de formation que les hommes (39 % contre 31 %), alors qu'elles ont presque autant qu'eux accès aux formations.

Surtout, alors qu'ils ont moins accès à la formation, les chômeurs auraient plus souvent souhaité que les personnes en emploi se former ou se former davantage (49 % contre 33 %). Selon eux, leur souhait n'a pas pu se concrétiser en raison notamment d'un refus ou d'une aide insuffisante du service de l'emploi (27 %), du coût de la formation (20 %) ou de l'absence de

formation adaptée (13 %). Quant aux personnes en emploi, l'incompatibilité avec la charge de travail ou leur emploi du temps (28 %) et le refus ou l'absence d'aide de l'employeur (29 %) sont les motifs les plus souvent cités, devant le coût de la formation (15 %).

Quatre actifs sur dix ont déjà entendu parler du compte personnel de formation

Parmi les actifs âgés de 18 à 64 ans et sortis de formation initiale, 44 % déclarent avoir entendu parler du compte personnel de formation (CPF) introduit par la réforme de 2014 sur la formation professionnelle. Le dispositif est moins connu des plus jeunes : 20 % des 18-24 ans, contre 48 % des 35-44 ans. Parmi l'ensemble des mesures destinées à faciliter l'accès à la formation ou l'accompagnement individuel, le conseil en évolution professionnelle (CEP), instauré par la réforme de mars 2014, est le moins connu, avec seulement 8 % des actifs qui ont déclaré en avoir entendu parler. Les chômeurs, pourtant éligibles à ces dispositifs, les connaissent moins que les personnes en emploi.

Se former tout au long de la vie, quel rôle du parcours professionnel ?

p. 37 de l'ouvrage

30 % des salariés du secteur privé (salariés des entreprises de dix salariés ou plus en décembre 2013) ayant une ancienneté d'au moins cinq ans sur le marché du travail n'ont suivi aucune formation entre la fin de leur scolarité et décembre 2013. C'est le cas de **41 %** des ouvriers et de **15 %** des cadres.

26 % de ces « non-formés » avant 2014 ont accédé à une (ou plusieurs) formation dans le cadre du travail entre janvier 2014 et mi-2015, alors que c'est le cas de **43 %** des salariés formés au travail avant 2014.

Ce dossier s'intéresse à l'accès des salariés à la formation professionnelle tout au long de la vie, en étudiant le lien entre la formation et le parcours professionnel passé.

Une attention particulière est portée aux salariés n'ayant suivi aucune formation depuis la fin de la scolarité. Qui sont-ils ? Quels facteurs entravent ou, au contraire, favorisent l'accès à la formation ? Si les formations au travail sont les plus fréquentes, les formations suivies dans d'autres cadres – notamment le chômage – sont prises en compte.

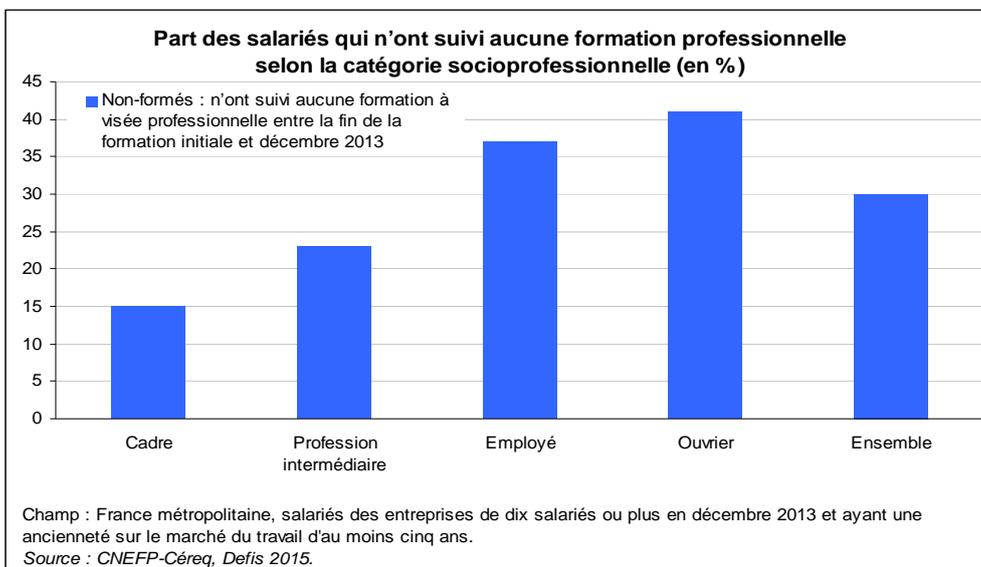
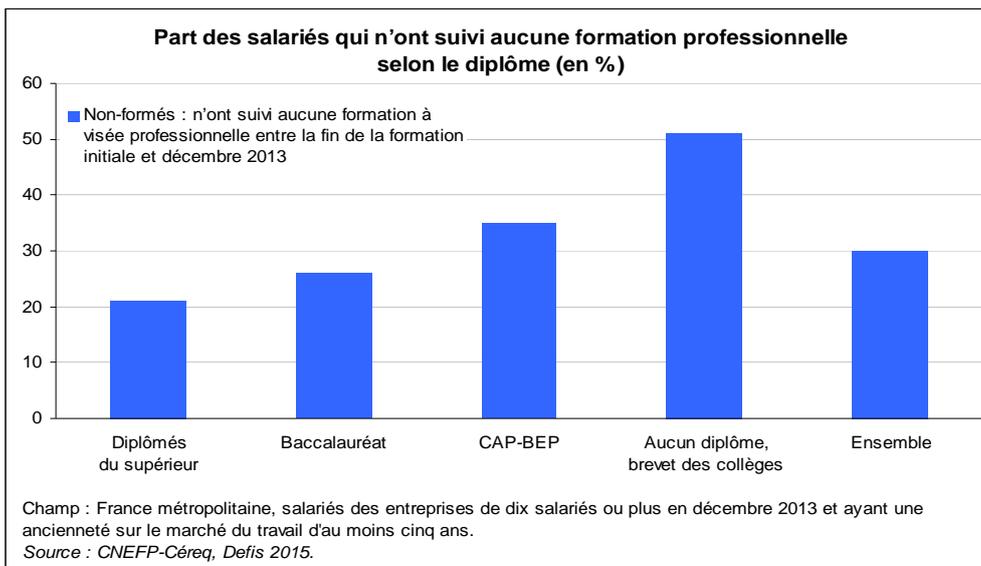
Le dossier aborde également les liens entre l'absence de formation dans le passé et les chances de se former par la suite, ainsi que la manière d'envisager les perspectives professionnelles.

Le dispositif d'enquêtes sur les formations et les itinéraires des salariés (Defis) observe les parcours professionnels et les formations suivies par les personnes salariées en décembre 2013 dans les entreprises du secteur privé. La première vague de l'enquête auprès des salariés, réalisée à l'été 2015, permet d'ores et déjà de retracer certains aspects de ces parcours et formations depuis la fin de la scolarité initiale jusqu'en 2013.

Diplômes, catégories sociales, mais aussi parcours et évènements professionnels, jouent sur l'accès à la formation professionnelle

Trois salariés sur dix du secteur privé ayant, fin 2013, fini leurs études depuis au moins cinq ans déclarent n'avoir suivi aucune formation à visée professionnelle depuis la fin de leur scolarité initiale.

C'est le cas de 51 % des personnes qui n'ont aucun diplôme ou au plus le brevet des collèges, et 41 % des ouvriers contre seulement 21 % des diplômés du supérieur et 15 % des cadres. De plus, ces salariés ont, plus que les autres, un parcours professionnel marqué par une longue interruption de travail ou un épisode de temps partiel, et sont moins nombreux à avoir changé de métier.



Des chances plus faibles d'accès à la formation dans le cadre du travail sont parfois compensées par les formations hors travail

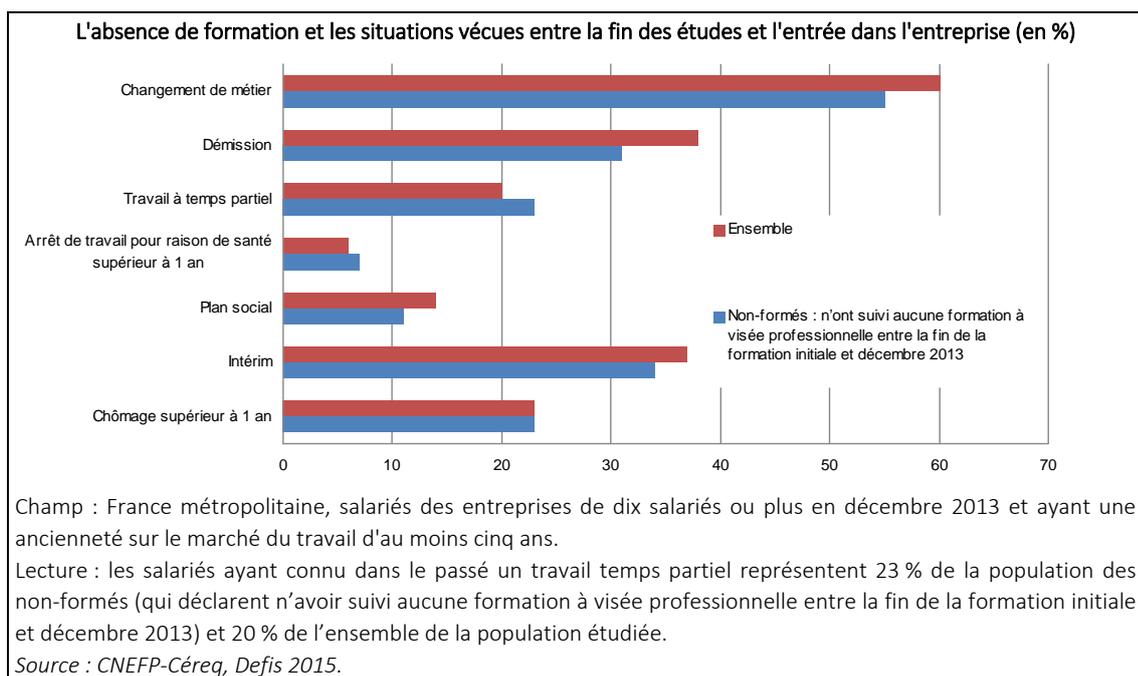
Quand les salariés ont bénéficié d'une formation, c'est très majoritairement dans le cadre du travail : 89 % des formés ont suivi des formations organisées dans ce cadre, 18 % dans le cadre du chômage, 9 % lors d'un congé formation et 12 % avec des cours du soir – ces formations pouvant se cumuler dans le temps.

Pour les plus éloignés de l'emploi stable et à plein temps dans leur parcours professionnel, l'accès à une formation au travail est plus faible, mais ils ont pu bénéficier d'une prise en charge dans un autre cadre.

Bien qu'ils aient davantage suivi une formation en cours du soir, les salariés qui ont travaillé à temps partiel ont, à caractéristiques égales, moins de chance d'avoir été formés quel que soit le cadre.

De leur côté, les salariés qui ont connu une période de chômage d'au moins un an ont, à caractéristiques égales, moins de chance d'avoir été formés au travail, mais nettement plus dans le cadre du chômage, égalisant, au total, leur chance d'avoir suivi une formation.

Enfin, lorsqu'ils ont subi un plan social, évènement souvent accompagné d'actions de formation, ou encore lorsqu'ils ont changé de métier, les salariés ont une probabilité plus élevée d'avoir été formés tant au travail qu'au chômage ou dans le cadre d'un congé formation. Ces salariés ont, au total, davantage suivi une formation dans leur parcours professionnel que les autres.



Les salariés déjà formés ont plus de chances d'accéder à une nouvelle formation

Mais quel qu'en soit le cas de figure, les personnes qui déclarent n'avoir jamais suivi de formations dans le passé ont moins de chance « toutes choses égales par ailleurs » d'en suivre une par la suite : les formations – et à l'inverse l'absence de formation – tendent à se cumuler chez les mêmes individus. Ainsi, alors que 43 % des salariés qui ont été formés au travail entre la fin de la scolarité et fin 2013, ont aussi suivi une formation à visée professionnelle entre janvier 2014 et l'été 2015, c'est le cas de seulement 26 % de ceux qui n'ont suivi aucune formation dans le passé.

Un souhait de se former largement exprimé par les « non-formés »

Les salariés ont également été interrogés sur leur souhait et perspectives professionnelles et de formation. Qu'ils aient ou non suivi une formation postsecondaire, la grande majorité des salariés souhaitent se former dans les prochaines années. Six salariés sur dix qui n'ont pas bénéficié d'une formation par le passé expriment ce souhait : ils ne semblent donc pas manquer « d'appétence » pour la formation.

Seule la formation suivie dans les 18 derniers mois va de pair avec une meilleure perception des perspectives professionnelles

Pour autant, si la formation est souvent considérée comme un moyen central de sécurisation des parcours professionnels et de progression professionnelle, ceux qui n'en ont pas bénéficié depuis la sortie de leurs études initiales ne déclarent pas davantage que les autres risquer de perdre leur emploi dans les douze mois à venir.

De même, la perception des chances d'augmentation de salaire et de promotion dans l'année à venir diffère peu selon que les personnes ont ou non été formées dans le passé. En revanche la formation récente, au cours des 18 derniers mois, s'accompagne d'un plus grand optimisme sur l'avenir professionnel proche : les liens entre la formation et les perspectives professionnelles telles qu'elles sont perçues par les salariés existent à court terme, mais semblent s'estomper lorsque les formations sont plus anciennes.

En vingt ans, des parcours d'insertion dégradés mais des jeunes moins inquiets pour leur avenir professionnel

p. 47 de l'ouvrage

17 % des jeunes arrivés sur le marché du travail en 2010 restent durablement en marge de l'emploi. Ils étaient **10 %** dans ce cas parmi les jeunes arrivés sur le marché du travail à la fin des années 1990, en période d'embellie économique.

Les fluctuations de l'insertion sur le marché du travail sont en partie de **nature conjoncturelle** ; mais les emplois à durée limitée non assortis de faibles revenus se sont développés de manière tendancielle.

Cinq ans après la fin des études, pour les débutants de la génération 2010, **46 %** des jeunes peu ou pas diplômés sont en situation de chômage ou d'inactivité, proportion qui chute à **8 %** pour les jeunes sortis diplômés de l'enseignement supérieur.

Seulement **23 %** des jeunes se disent inquiets pour leur avenir professionnel, cinq ans après les études. Ils étaient **37 %** dans ce cas parmi les débutants arrivés sur le marché du travail deux décennies plus tôt, en 1992.

Entre le début des années 1990 et aujourd'hui, les conditions d'insertion des jeunes sur le marché du travail se sont sensiblement dégradées. Les débutants rencontrent plus de difficultés à trouver un emploi et les emplois qu'ils obtiennent sont désormais bien plus souvent à durée limitée. Pourtant, dans l'ensemble, le regard subjectif que ces jeunes portent sur leur parcours d'insertion comme sur leur situation professionnelle s'est amélioré, en comparaison de celui que portaient leurs aînés deux décennies plus tôt.

Un rôle certain de la conjoncture sur l'insertion des jeunes

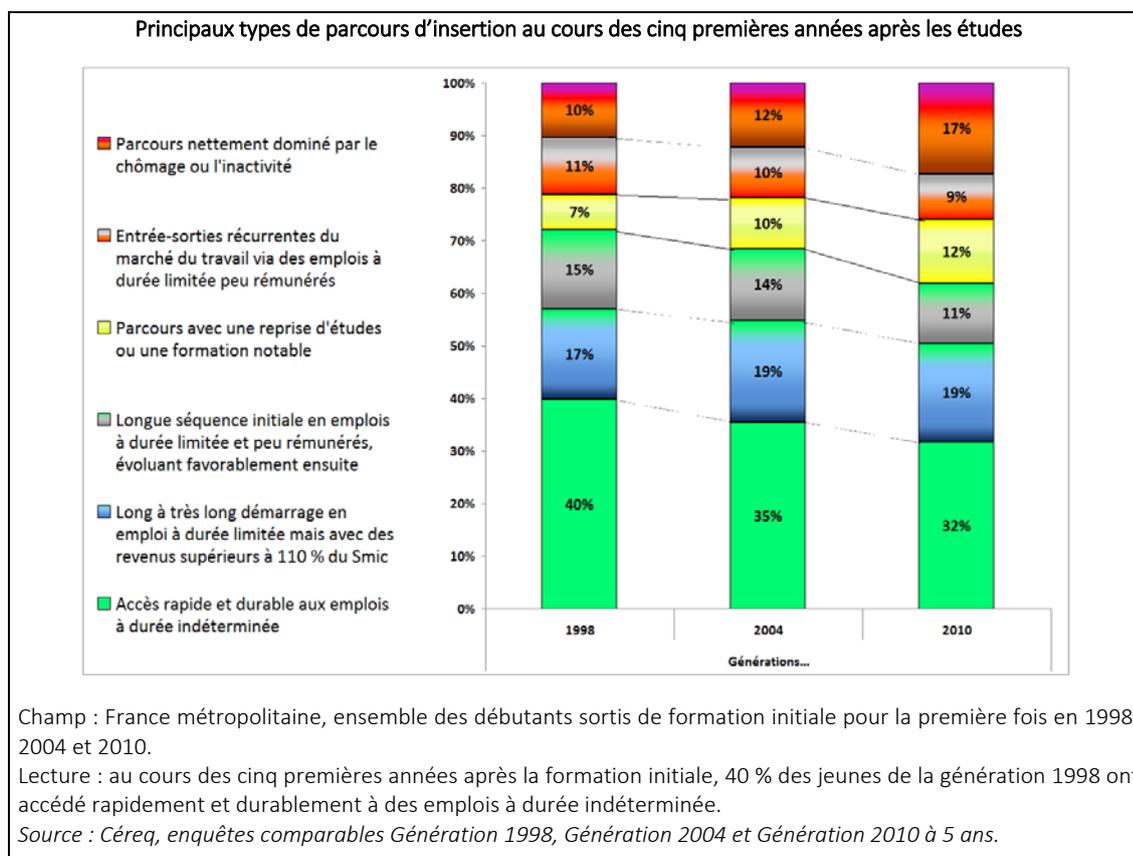
Les divers indicateurs d'insertion au cours des premières années de vie active des débutants évoluent, pour la plupart, en phase avec la situation conjoncturelle.

Ainsi, parmi les quatre enquêtes « Génération » du Céreq réalisées auprès des débutants arrivés sur le marché du travail pour la première fois en 1992, 1998, 2004 et 2010, ce sont ceux qui ont achevé leurs études en 1998 qui ont connu les modalités d'insertion les plus favorables, en bénéficiant de l'embellie économique soutenue de la fin des années 1990. Parmi ces débutants-là, seulement un jeune sur dix est demeuré longtemps sur le bord du chemin, entre chômage et inactivité, dans les cinq années suivant ses études. À l'inverse, ils sont plus d'un sur six dans ce cas pour la génération des débutants arrivés sur le marché du travail en 2010, dans le contexte très morose suivant la grande récession économique de 2008-2009.

Une évolution tendancielle des conditions d'emploi

Plusieurs indicateurs suggèrent que la dégradation de l'insertion intervenue au cours des années 2000 renvoie aussi à des facteurs structurels.

Ainsi, entre les générations 1998 et 2010, la part de jeunes qui restent durablement en emploi via des contrats à durée limitée rémunérés au-dessus de 110 % du Smic ne se réduit pas, contrairement à la part de jeunes qui accèdent rapidement à des emplois à durée indéterminée, en recul de 40 % à 32 %. Cela témoigne d'une transformation des modalités d'emploi des jeunes, en sus du durcissement des conditions d'accès à l'emploi lié à la conjoncture.



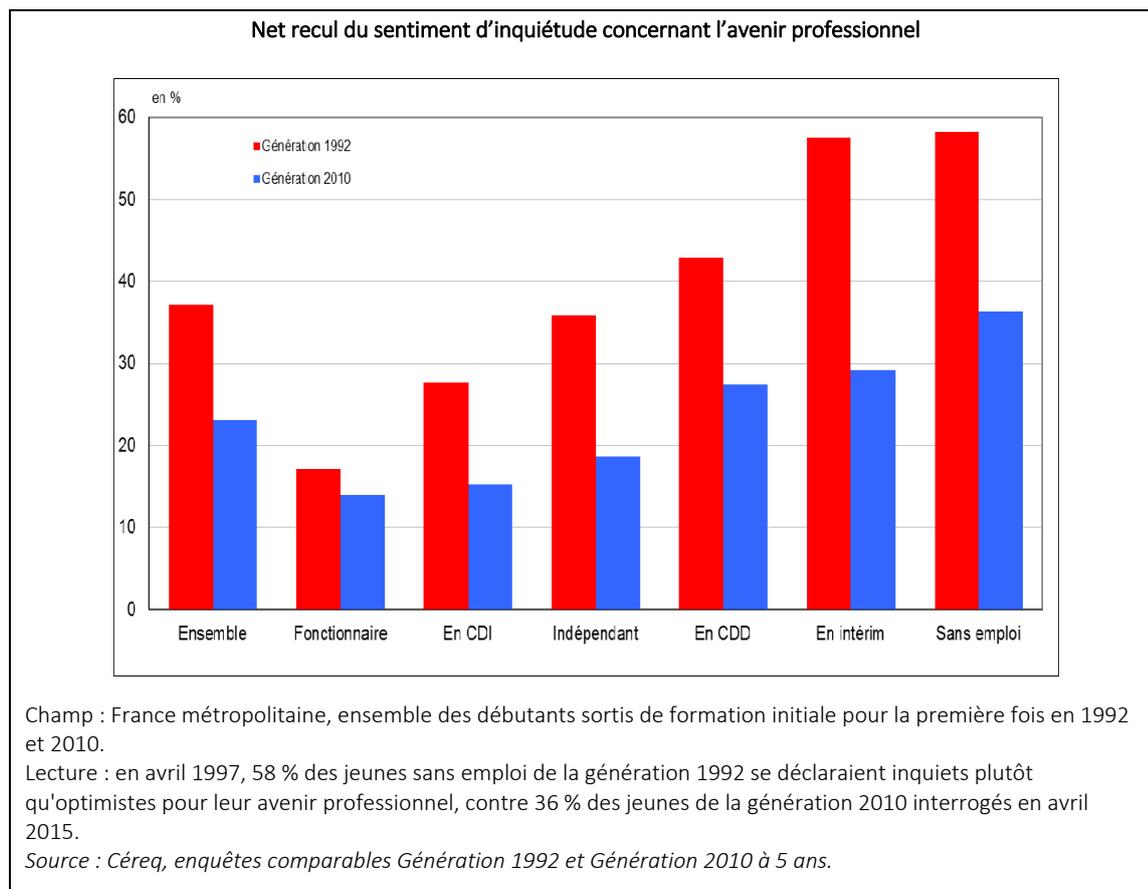
L'importance accrue des diplômes et de l'origine sociale

Cette dégradation est particulièrement appuyée pour les jeunes peu ou pas diplômés (c'est-à-dire qui n'ont aucun diplôme ou au plus le brevet des collèges). Désormais, près de la moitié d'entre eux sont en situation de chômage ou d'inactivité cinq ans après leur sortie du système scolaire, contre moins d'un jeune sur dix parmi ceux sortis diplômés de l'enseignement supérieur. Cet écart, massif, a doublé en comparaison de celui qui prévalait pour les générations arrivées sur le marché du travail en 1992 ou en 1998.

À l'instar du diplôme, l'origine sociale est elle aussi devenue plus discriminante qu'auparavant. Au sein de la génération 2010, 12 % des enfants de cadre(s) et 26 % des enfants d'ouvrier(s) ou employé(s) sont au chômage ou inactifs cinq ans après leurs études, contre respectivement 13 % et 21 % pour la génération 1992. En revanche, les destins professionnels des filles et des garçons se sont rapprochés, celles-ci ayant continué de creuser leur avantage en matière de diplôme par rapport à ceux-là.

Contre mauvaise fortune bon cœur ?

Malgré cette dégradation des conditions d'insertion, en comparaison de leurs aînés et cinq ans après les études, les jeunes d'aujourd'hui se disent à la fois plus satisfaits de leurs parcours depuis la formation initiale et de leur situation vis-à-vis de l'emploi, et bien moins inquiets concernant leur avenir professionnel. Quant à ceux qui occupent un emploi, ils sont moins nombreux qu'auparavant à se sentir utilisés en dessous de leur niveau de compétence, moins nombreux à s'estimer mal payés pour leur travail et plus nombreux à déclarer se réaliser professionnellement.



Tout se passe comme si les générations actuelles toléraient davantage que les précédentes les difficultés d'accès et de stabilisation en emploi. Il est possible que ces jeunes aient intégré ces

dernières comme une donnée avec lequel il est normal de composer – du moins à l’horizon de cinq ans après les études, soit en moyenne à l’âge de 26 ans, évoquant un mécanisme de « préférences adaptatives ».

L'Insee en quelques mots

Un objectif principal : éclairer le débat économique et social

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les partenaires sociaux, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

L'Insee : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

L'Insee est une direction générale du ministère de l'Économie et des finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee est soumis aux règles de la comptabilité publique et ses crédits sont inscrits au budget général de l'État.

L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. Dans son article 1er, la loi statistique française stipule que « la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques sont effectuées en toute indépendance professionnelle ». L'Autorité de la statistique publique, créée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, veille notamment au respect du principe d'indépendance.

L'Insee coordonne les travaux du service statistique public

Le service statistique public est composé de l'Insee et des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee et les SSM décident, dans le cadre d'une coordination assurée par l'institut, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

L'Insee dans les instances communautaires et internationales

L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (Office statistique des communautés européennes) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union. L'Insee collabore aussi aux travaux statistiques de l'ONU (Organisation des Nations unies), du FMI (Fonds monétaire international), de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et de la Banque mondiale. Il est membre de la commission statistique de l'ONU, de sa commission économique pour l'Europe, ainsi que du comité des statistiques de l'OCDE.

Un peu d'histoire ...

L'institut national de la statistique et des études économiques - l'Insee - a été créé par la loi de finances du 27 avril 1946 (art. 32 et 33). La nouvelle institution reprenait alors une activité de statistique publique qui s'était exercée sans discontinuité depuis 1833.

L'Insee aujourd'hui est organisé en cinq grandes directions

- La direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale
- La direction des statistiques d'entreprises
- La direction des statistiques démographiques et sociales
- La direction des études et synthèses économiques
- La direction de la diffusion et de l'action régionale

Par ailleurs, l'Insee est présent en région avec l'ensemble de ses directions régionales.

Bureau de presse

Les horaires du Bureau de presse

Du lundi au jeudi : 9h30-12h30 / 14h00-18h00

Vendredi : 9h30-12h30 / 14h00-17h30

Contact Bureau de presse

bureau-de-presse@insee.fr

01 87 69 57 57

Aurélie Sougnac

Cheffe du Bureau de presse

Marie-Paule Llati-Schuhl

Cheffe-adjointe du Bureau de presse

Retrouvez l'Insee sur :

www.insee.fr

Twitter : @InseeFr

